

COMMUNE DE LIVAROT-PAYS-D'AUGE

DOSSIER N° PC 014 371 26 00018

Demande du : 11/05/2026

Nature du projet : Travaux sur construction existante : réhabilitation d'une maison ancienne et pose d'un portail

Adresse du projet :

Rue du Lieutenant Clarke

Livarot

14140 LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Parcelle : 265 AA 115

DESTINATAIRE

Monsieur BRIDE Jean-Louis

646 Chemin de la Bretonniere

Fervaques

14140 LIVAROT PAYS D'AUGE

OBJET : Décision tacite de rejet d'une demande de Permis de construire

Monsieur,

En date du 11/05/2026, vous avez déposé à la mairie de LIVAROT-PAYS-D'AUGE une demande de Permis de construire pour le projet cité en référence.

Par lettre du 02/06/2026, des pièces complémentaires vous ont été demandées afin de compléter votre dossier. L'ensemble des pièces complémentaires nécessaires n'ont pas été adressées à la mairie dans le délai imparti de 3 mois à compter de la notification de dossier incomplet (soit avant le 02/09/2026).

Ainsi, j'ai le regret de vous informer que votre demande fait l'objet d'une décision tacite de rejet (dossier refusé).

Si vous souhaitez déposer une nouvelle demande celle-ci devra être conforme au règlement d'urbanisme applicable au terrain ainsi qu'aux diverses servitudes d'utilité publique.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le 09.10.2026

Le Maire, Monsieur Jonathan BLIN



Le présent document est transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.